

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 22 MAI 2008**

**Délibération  
n° 2008.05.19.B**

**Pépinière du Grand  
Girac : projet  
d'équipement d'un  
système de visio-  
conférence  
Angoulême / Poitiers,  
partenariat avec le  
conseil régional :  
demande de  
subvention**

**LE VINGT DEUX MAI DEUX MILLE HUIT à 17h00**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **16 mai 2008**

**Membres présents :**

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE, Jean-Pierre GRAND

**Ont donné pouvoir :**

**Excusé(s) :**

Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU

**Excusé(s) représenté(s) :**

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / PÔLE  
D'ACTIVITÉS TERTIAIRES GRAND GIRAC -  
COMMUNE DE SAINT MICHEL**Rapporteur : **Monsieur BEAUCHAUD****PEPINIERE DU GRAND GIRAC : PROJET D'EQUIPEMENT D'UN SYSTEME DE VISIO-  
CONFERENCE ANGOULEME / POITIERS, PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL REGIONAL :  
DEMANDE DE SUBVENTION**

La pépinière d'entreprises du Grand Girac est opérationnelle depuis juillet 2006 et son activité se développe de façon continue depuis cette période. En particulier, dans le cadre de son rôle d'animation économique du territoire, la pépinière propose à la location une salle de réunion et une salle de conférence, aux entreprises et aux partenaires de la ComAGA, pour l'organisation de réunions, séminaires, formation, etc...

Afin de renforcer l'attractivité du site, d'offrir un service supplémentaire performant, et de se situer dans un cadre économe en déplacement, il est proposé de mettre en place des équipements de visio-conférence sur ce site. Ces équipements seront proposés avec la salle de réunion, comme une prestation supplémentaire optionnelle dont le coût devra rester attractif. La connexion de la pépinière d'entreprises au réseau Très Haut-Débit fibre optique de l'agglomération permet d'accéder à des technologies performantes en matière de visio-conférence.

Dans le même temps, et en partenariat avec le conseil régional Poitou-Charentes, il est proposé d'équiper une salle de réunion à POITIERS, afin de permettre le développement rapide de réunions en visio-conférence entre les collectivités. En effet, de nombreuses rencontres physiques ont lieu entre les interlocuteurs publics et privés de ces agglomérations et les économies de transports potentielles sont importantes. Une ou plusieurs conventions de partenariats pourraient donc s'avérer nécessaires. Cette démarche pourrait être étendue aux autres agglomérations picto-charentaises.

Ces lieux, en particulier la pépinière du Grand Girac seront donc accessibles en location suivant la disponibilité, aux entreprises, mais également aux collectivités, services de l'Etat et chambres consulaires de l'agglomération. La société Interfaces, qui gère actuellement pour le compte de la ComAGA cet équipement, assurera comme elle le fait déjà, le suivi et la gestion de ces prestations.

Cet investissement est évalué à environ 30 000 euros, maintenance incluse.

Ce projet pourrait être soutenu financièrement dans le cadre des mesures pour le développement des usages des nouvelles technologies prévues par l'Europe (fonds Feder, Axe 4 et gérés par délégation par le conseil régional).

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 16 mai 2008,

**Je vous propose :**

**D'AUTORISER** Monsieur le président à solliciter les subventions correspondantes et à signer les conventions afférentes éventuelles.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>27 mai 2008</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>28 mai 2008</b>